

## Sur les traces du tacot



PR 114 « Sur les traces du tacot »

arriver à la D 69.

1/ Dos à l'église de Louppy-sur-Loison, se diriger vers le château et le longer. Au stop, aller tout droit rue Basse puis tourner à gauche et franchir le Loison. [ > point de vue sur l'église et le château]. Passer près du lavoir et dans le virage, monter à gauche sur un chemin empierré. Après 300 m, à l'intersection, [ > possibilité, en allant tout droit, de voir l'ancienne gare du tacot (100 m aller-retour], continuer à gauche pendant 600 m jusqu'à Remoiville. Au T, aller à gauche, franchir le Loison et arriver à la D 69.

2/ L'emprunter à droite, passer devant le monument aux morts [> lavoir]. Revenir sur vos pas sur 20 m, traverser la D 69 (prudence). Prendre à droite et monter les escaliers de la rue Le Royat. À la fin de la rue, aller à gauche, prendre en face dans la rue de Dombasle, longer l'église, passer devant la mairie et descendre jusqu'au carrefour de rues. Prendre à droite dans la rue du Moulin et monter dans la rue Saint-Jacques qui vire à gauche [ > croix Saint-Jacques et cimetièrel.

3/ Au stop, s'engager à droite sur la D 69 et arriver à Louppy-sur-Loison. Quitter la D 69, monter à droite. Au rond-point, aller en face et poursuivre à droite rue de Cherfou. [ > Cimetière et Église de la Madeleine (200 m aller-retour)]. À la fin du lotissement, aller tout droit pendant 1,5 km sur un chemin empierré jusqu'à la D 142.

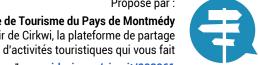
4/ L'emprunter à gauche en direction de Juvigny-sur-Loison. Avant d'entrer dans le village et avant de franchir le Loison, bifurguer à droite sur le chemin des Ormes. Après 350 m, entrer dans la forêt à gauche sur l'ancienne voie du Tacot et poursuivre pendant 850 m.

5/ Au T, tourner à gauche puis encore à gauche, descendre jusqu'à la rue des Vignes. L'emprunter à gauche. [ > calvaire]. Franchir le Loison et entrer à Juvigny-sur-Loison. Au stop, prendre à droite la rue Grande, passer devant la mairie. À l'église, prendre à gauche la rue de l'Hôpital. [ > monument aux Morts]. Avant la D 142, s'engager à gauche dans la ruelle Senoque puis à gauche dans la rue Dessous l'Eau pour retrouver le Loison. 6/ Au carrefour, prendre à droite sur la D 142, passer le Loison, poursuivre sur la D 142 jusqu'à une ferme. S'engager à droite sur l'ancienne voie du Tacot pendant 2 km et arriver à Louppy-sur-Loison. Passer devant le lavoir et

7/ Prendre à gauche sur 70 m, à droite rue du Four puis à gauche rue de la Tinette pour rejoindre l'église et le point de départ

Proposé par :

## Office de Tourisme du Pays de Montmédy "Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage





vovager"www.cirkwi.com/circuit/823261